DÉCISION (UE) 2019/1168 DE LA COMMISSION

du 5 juillet 2019

portant nomination des membres du comité des hauts responsables de l'inspection du travail pour un nouveau mandat

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu la décision 95/319/CE de la Commission du 12 juillet 1995 portant création d'un comité des hauts responsables de l'inspection du travail [1], et notamment son article 5,

vu les noms des candidats proposés par les États membres,

considérant ce qui suit:

(1) L'article 5, paragraphe 1, de la décision 95/319/CE dispose que le comité est composé d'un membre titulaire par État membre et qu'un membre suppléant peut être désigné pour chaque membre titulaire.

(2) L'article 5, paragraphe 2, de ladite décision prévoit que les membres titulaires et suppléants du comité sont nommés par la Commission sur proposition des États membres.

(3) L'article 5, paragraphe 3, de ladite décision prévoit que le mandat des membres du comité est de trois ans et qu'il est renouvelable.

(4) Le précédent mandat du comité est venu à expiration le 31 décembre 2018.

(5) La Commission doit, par conséquent, nommer les membres de ce comité sur la base des propositions des États membres pour une période de trois ans,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

1. Les personnes dont le nom figure à l'annexe de la présente décision sont nommées membres titulaires ou suppléants du comité des hauts responsables de l'inspection du travail pour une période de trois ans allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

2. La liste des membres est publiée pour information au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 5 juillet 2019.

Par la Commission
Le président
Jean-Claude JUNCKER

[1] JO L 188 du 9.8.1995, p. 11.

ANNEXE

État membre	Membre titulaire	Membre suppléant
Belgique	M. Paul TOUSSEYN	M. Luc VAN HAMME
Bulgarie	Mme Miroslava ANGELOVA	Mme Irena DIMITROVA
Tchéquie	M. Rudolf HAHN	M. Pavel HEISIG
Danemark	Mme Vibe WEST	Mme Annemarie KNUDSEN
Allemagne	M. Kai-Michael SCHÄFER	M. Helmut GOTTWALD
Estonie	Mme Maret MARIPUU	Mme Silja SOON
Irlande	M. Mark CULLEN	M. P.J. CLAFFEY
Grèce	Mme Panagiota KATSAKIORI	Mme Chryssoula TOUFEKOULA
Espagne	Mme Mariá Soledad SERRANO PONZ	M. Adrián GONZÁLEZ MARTÍN
France	M. Laurent VILBOEUF	Mme Jessy PRETTO
Croatie	M. Miroslav BABIĆ	M. Branko MESIĆ
Italie	M. Danilo PAPA	Mme Roberta FABRIZI
Chypre	M. Anastassios YIANNAKI	M. Aristodemos ECONOMIDES
Lettonie	M. Renārs LŪSIS	Mme Linda MATISĀNE
Lituanie	M. Jonas GRICIUS	Mme Dalia LEGIENE
Luxembourg	M. Marco BOLY	Mme Patrice FURLANI
Hongrie	M. Péter NESZTINGER	M. Dániel MOLNÁR
Malte	M. Mark GAUCI	M. Vincent ATTARD
Pays-Bas	M. M.J. (Marc) KUIPERS	M. Rits DE BOER
Autriche	Mme Gertrud BREINDL	Mme Alexandra MARX
Pologne	M. Wiesław LYSZCZEK	M. Bogdan DRZASTWA
Portugal	Mme Maria Luísa TORRES DE ECKENROTH GUIMARÃES	Mme Maria Fernanda FERREIRA CAMPOS
Roumanie	*Du 1er janvier 2019 au 2 juin 2019:* M. Dantes Ioan BRATU *À partir du 3 juin 2019:* M. Mihail Adrian OPRESCU	M. Ioan Cosmin CONSTANTIN
Slovénie	M. Jadranko GRLIĆ	M. Slavko KRIŠTOFELC
Slovaquie	M. Karol HABINA	Mme Miroslava Mošonová
Finlande	M. Raimo ANTILA	M. Arto TERONEN
Suède	M. Håkan OLSSON	Mme Pia ZÄTTERSTRÖM
Royaume-Uni	M. David SNOWBALL	Mme Kären CLAYTON